Voici 2 moyens d'arrêter le SIDA : L'un a fait ses preuves, l'autre devra les faire en 2012 ... votez pour celui qui aura le courage d'agir : [Nicolas Sarkozy] / AIDES.

Contributors

Aides (Association)

Publication/Creation

[2012?]

Persistent URL

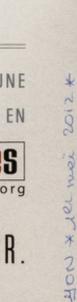
https://wellcomecollection.org/works/t7s6auna

License and attribution

Conditions of use: it is possible this item is protected by copyright and/or related rights. You are free to use this item in any way that is permitted by the copyright and related rights legislation that applies to your use. For other uses you need to obtain permission from the rights-holder(s).



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org







VOICI 2 MOYENS D'ARRÊTER LE SIDA. L'UN A FAIT SES PREUVES, L'AUTRE DEVRA LES FAIRE EN 2012.

AUJOURD'HUI, ON SAIT COMMENT ARRÊTER L'ÉPIDÉMIE, C'EST UNE QUESTION DE MOYENS FINANCIERS ET DONC DE VOLONTÉ POLITIQUE. EN FACILITANT L'ACCÈS AU DÉPISTAGE ET AUX TRAITEMENTS POUR TOUS, L'ÉPIDÉMIE POURRAIT ÊTRE ENRAYÉE. www.aides.org

VOTEZ POUR CELUI QUI AURA LE COURAGE D'AGIR.



REVENDICATIONS NATIONALES:

MESURE 1 : Garantir des conditions de vie dignes pour toutes les personnes vivant sur notre territoire, notamment en instaurant un revenu d'existence et une couverture santé véritablement universelle, en rétablissant le droit au séjour pour soins, et en répondant aux contraintes liées au vieillissement des personnes malades.

MESURE 2 : Lutter efficacement contre les discriminations, en commençant par garantir l'égalité de droits pour les gays et les trans et l'égalité effective aux soins et aux droits dans les départements français d'Amérique (Guyane et zone Caraïbes).

MESURE 3 : Privilégier la santé publique à la répression, en particulier concernant l'usage de drogues et le travail du sexe.

MESURE 4 : Améliorer la participation des malades aux politiques de santé, notamment en les associant à toute modification du paysage sanitaire français

MESURE 5 : Assurer les moyens de la lutte contre le sida pour enrayer les épidémies de VIH et d'hépatites virales, en augmentant les financements dédiés aux associations de malades et à la recherche publique (ANRS).

REVENDICATIONS INTERNATIONALES:

MESURE 6 : Mettre en place la Taxe Robin des Bois sur les transactions financières, qui doit être affectée à la lutte contre les pandémies et pour le développement.

MESURE 7: Doubler la contribution de la France au Fonds mondial de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.

MESURE 8 : Augmenter graduellement l'Aide publique au développement à hauteur de 0,7% du PIB d'ici 2015.

MESURE 9 : Promouvoir une diplomatie active pour la défense des droits des personnes séropositives et des populations les plus vulnérables : homosexuels masculins, trans, femmes, usagers de drogues et travailleurs du sexe.

MESURE 10: Soutenir la production et la diffusion de traitements à moindres coûts et s'opposer à toutes dispositions susceptibles d'entraver la production de médicaments génériques, en particulier celles incluses dans les accords de libre échange négociés par la Commission européenne.

Retrouvez l'ensemble des mesures sur www.aides.org et www.facebook.com/aides